



Tours, le 01/11/2017

Décision

Objet : Tarifs du CRESSIS

**Université
François-Rabelais
de Tours**

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 04 juillet 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 juin 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 26 septembre 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du vendredi 16 septembre 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer certains tarifs (vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles).

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,
Décide :

Sont approuvés conformément à l'annexe jointe les tarifs du laboratoire C.R.E.S.I. S (centre Régional de Simulation en Santé):

Prestation	Tarif 1 HT € *	Tarif 2 HT €*
Location ½ journée	210,00	140,00
Location journée	300,00	200,00
Forfait consommable 1/2 journée	60,00	40,00
Forfait consommable journée	100,00	66,67
Forfait mise à disposition personnel ½ journée	232,05	154,70
Forfait mise à disposition personnel journée	331,50	221,00
Apprenant ½ journée	50,00	50,00
Apprenant journée	70,00	70,00

*Tarif 1 : entreprise extérieure

*Tarif 2 : partenaire

La prise d'effet est immédiate

Le Président,

Philippe VENDRIX

Notification à :
Mme l'Agent comptable
Mme la Responsable Administrative